



Procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 août 2021

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le jeudi 5 août 2021 à compter de 16 h 30 à la salle du Conseil au 7, chemin du Vide, et à laquelle sont présents monsieur Denis Paquin, maire et messieurs les conseillers suivants :

Claude Gingras, conseiller au poste # 4
Marcel Boulay, conseiller au poste # 5
Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

Les membres présents formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Le maire, M. Denis Paquin, procède à l'ouverture de la séance à 16 h 30 et invite les conseillers à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

Résolution numéro 21-08-185

1 Renonciation de l'avis de convocation

Considérant que tous les membres du Conseil sont présents et qu'ils renoncent à l'avis de convocation conformément à l'article 153 du Code municipal, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par M. Nicolas Beaulne, et **résolu** d'ouvrir la présente séance extraordinaire pour traiter divers sujets.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

- 2 Entériner le changement de la date de démission de M. Kevin Robinson, directeur du service incendie et modification de la résolution numéro 21-07-171, pour approbation
- 3 Période de questions
- 4 Clôture de la séance

Résolution numéro 21-08-186

- 2 Entériner le changement de la date de démission de M. Kevin Robinson, directeur du service incendie et modification de la résolution numéro 21-07-171
-

Sur proposition de M. Marcel Boulay, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** d'entériner le changement de la date de démission de M. Kevin Robinson, directeur du service de la sécurité incendie de la Municipalité, qui est reportée au 30 août 2021, tel que spécifié dans sa lettre datée du 4 août 2021 et de modifier la résolution numéro 21-07-171 en conséquence.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

3 Période de questions no 1 réservée au public

Une période de questions réservée au public s'est tenue à ce moment-ci.

Résolution numéro 21-08-187

4 Clôture de la séance

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** que la séance soit levée à 16 h 45.
Adoptée à l'unanimité par les conseillers

(Original signé)

Le maire

(Original signé)

La directrice générale et
secrétaire-trésorière